



**EUROPE 1**

**LOUIS SCHWEITZER – Le 16/12/2007 – 09 :07**

**MARTIAL YOU**

Louis SCHWEITZER, bonjour.

**LOUIS SCHWEITZER**

Bonjour.

**MARTIAL YOU**

Vous présidez la HALDE, la HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITE. Aujourd'hui l'accès au logement, alors on va sans doute l'assouplir dans les prochains mois, on a parlé de supprimer la caution. Mais il reste quand même un domaine sur lequel vous intervenez précisément, la diversité sociale dans les logements, là il y a des efforts à faire.

**LOUIS SCHWEITZER**

Oui. Le droit au logement est un droit essentiel et fondamental, ça devient au 1er janvier 2008 un droit opposable. Il reste que la diversité sociale, l'absence de discrimination ne sont pas encore assurés. Et cette année en 2007, la HALDE avait en charge l'organisation d'une conférence de consensus sur ce sujet. Plusieurs acteurs ont pu en débattre et apporter des pistes de solution. Et un jury présidé par Nicole NOTAT a remis des recommandations au ministre chargé du Logement le 23 octobre.

**MARTIAL YOU**

Alors compte tenu du manqué de logements criant dont on parle souvent, est-ce que ce n'est pas un peu illusoire de parler de diversité sociale ?

**LOUIS SCHWEITZER**

C'est vrai que c'est une question souvent évoquée, les Offices d'HLM ont quelques fois été mis en cause. Et ces Offices sont pris dans une difficulté, c'est qu'ils ne doivent pas discriminer, notamment en raison des origines mais qu'en même temps, ils doivent assurer la mixité. Ce n'est pas facile. Et c'est pour cela que le jury a abordé le problème de façon plus globale, en prenant en compte aussi la desserte commerciale, les transports, la qualité des établissements scolaires, bref ! Tout ce qui rend un quartier attractif et ce qui fait que les gens ont envie d'y vivre.

**MARTIAL YOU**

Et alors justement, pourquoi chercher à tout prix cette diversité sociale et des solutions qui vont avec ?

**LOUIS SCHWEITZER**

D'abord parce que la diversité sociale fait que les gens vivent ensemble, apprennent à se connaître et c'est essentiel. Ensuite on le voit, la diversité sociale favorise l'égalité des chances, elle prend en compte toutes les différences et elle doit prendre en compte toutes les différences de revenus, d'éducation, d'origine géographique, de culture, d'âge, de composition familiale. Un quartier prospère, c'est un quartier riche en diversité.

**MARTIAL YOU**

On a trouvé des solutions alors précisément ?



**LOUIS SCHWEITZER**

Le jury a proposé 18 orientations, j'en citerai quelques-unes. La première bien sûr, c'est d'accroître l'offre de logements, mais pas seulement dans ce qu'on appelle les quartiers mais aussi de logements sociaux dans les quartiers favorisés, parce que la diversité doit aussi exister dans ces quartiers. En second lieu, en raison de la pénurie actuelle de logements sociaux, il est essentiel de favoriser la fluidité de ces logements, l'échange. Et à ce titre, l'accession à la propriété dans les quartiers favorisés des parcs HLM n'est pas clairement indiquée aujourd'hui. Enfin, il est nécessaire d'avoir plus de transparence dans les critères d'attribution, les gens ne comprennent pas comment ils ont été choisis, et du coup ils ont du ressentiment. Et puis, le jury a aussi dit qu'il paraissait important d'encourager la participation de tous les habitants à la vie du quartier et à la démocratie locale, en accordant pour cela le droit de vote aux élections locales aux étrangers qui résident régulièrement en France depuis plusieurs années.

**MARTIAL YOU**

Alors là, on a surtout parlé des logements dans les offices publics, qu'est-ce qui se passé dans le privé ?

**LOUIS SCHWEITZER**

Il est évident que le secteur privé a son rôle à jouer, il y a des mesures à prendre pour inciter les propriétaires bailleurs à offrir des logements aux populations moins favorisées avec, le cas échéant, des aides à ce titre. Et donc, nous avons proposé aux acteurs du logement privé un code de bonne conduite, et nous allons publier un guide sur ces sujets.

**MARTIAL YOU**

Merci Louis SCHWEITZER. Je redonne le numéro de la HALDE, le 08.1000.5000 et l'adresse : 11 rue Saint-Georges à Paris 9<sup>ème</sup> . FIN{